

IS. PET. 043

Gian Pozzy
Route de Lavaux 281
1095 Lutry



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Reçu le 29 SEP. 2015

Scanné le _____

Grand Conseil du Canton de Vaud
Place du Château 6
1014 Lausanne

PETITION

Lutry, le 18 septembre 2015

Concerne : situation kafkaïenne de M. Hesat Shabani, rue Etraz 14, à Lausanne

Mesdames les députées,
Messieurs les députés,

J'ai pris connaissance il y a peu de la situation kafkaïenne dans laquelle se trouve M. Hesat Shabani. Kosovar, il habite la Suisse depuis 14 ans et n'a jamais fait un seul jour de chômage ni perçu la moindre aide sociale. Il est devenu l'employé, depuis 8 ans, du célèbre restaurant Le Vieux-Lausanne et l'homme de confiance du patron de l'établissement. Il vous chie peut-être personnellement le mardi midi, lors de la pause du Grand Conseil et, tous les soirs, du mardi au samedi, il dirige le sympathique Bar Giraf, attendant au restaurant. A ce titre, depuis le temps, il a supervisé le travail de non moins de 54 employées-étudiantes. Il assure bien sûr l'intérim à la tête de l'établissement quand le propriétaire, M. Anders Ahlgren, part en vacances, assure les commandes, discute des menus et apporte la recette à la banque.

Si j'ai bien compris, M. Shabani devrait quitter la Suisse depuis 7 ans déjà. Car, suite à son divorce d'avec une compatriote résidente, à Winterthur, au milieu des années 2000, il a perdu son permis B. Venu à Lausanne, M. Shabani a obtenu un permis de travail mais pas de permis de séjour. La loi comporte parfois des absurdités, on le sait. Il s'est pourvu d'un avocat et, après divers échecs, il envisage désormais de recourir au Tribunal fédéral contre son expulsion. Il est hélas probable qu'on lui répondra, comme aux instances inférieures, qu'il n'y a pas dans son dossier d'élément nouveau justifiant qu'on le réexamine. Mais justement, à mon avis, il n'y a pas besoin d'éléments nouveaux : les éléments que je vous expose devraient suffire largement à ce que l'on permette à M. Shabani de poursuivre sa vie et son travail dans notre pays.

Mesdames les députées, Messieurs les députés, je ne demande pas que le Grand Conseil vaudois invente des exceptions à la loi. Je lui demande seulement s'il n'existe pas quelque part une solution permettant à la Suisse et au Canton de conserver ici ce que l'immigration nous vaut de meilleur et qu'il ait une pensée pour la situation kafkaïenne d'un homme de 39 ans qui s'est échiné 14 ans durant au service d'une parcelle de l'économie helvétique. Cet homme est désormais très triste et passablement désespéré.

Je souhaite vivement que vous transmettiez ma lettre à la Commission des pétitions et que vous trouviez le moyen d'éviter l'expulsion à un homme connu pour son sérieux, son engagement et son honorabilité.

Veuillez agréer, Mesdames les députées, Messieurs les députés, mes respectueux hommages.

Gian Pozzy
Journaliste

P.S. J'adresse aujourd'hui même une lettre à la teneur analogue au Conseil d'Etat vaudois.

Pétition comprenant les noms d'environ 250 personnes, dont 41 députés au Grand Conseil vaudois, 15 policiers, quelques élus communaux et plusieurs hauts fonctionnaires.